

16 jan 2026 -15:15

Appartient à Conseil des ministres du 16 janvier 2026

Octroi de moyens supplémentaires pour les ateliers protégés et les entreprises adaptées

Sur proposition du ministre du Travail David Clarinval et du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant des moyens supplémentaires pour les ateliers protégés et les entreprises adaptées.

Lors du Conseil des ministres du 11 avril 2025, il a été décidé de réservé pour l'année 2026 une enveloppe de 5 millions au sein de la sous-enveloppe pour les ateliers protégés et les entreprises adaptées.

Avec ce budget, le montant de la réduction des cotisations et de la dotation en 2026 des Fonds Maribel social des sous-commissions paritaires 327.01, 327.02 et 327.03 sera augmenté de 34 euros par trimestre et par travailleur en 2026.

Le projet prévoit que les Fonds Maribel social pourront utiliser intégralement l'augmentation de la dotation en 2026 comme compensation salariale pour le revenu minimum mensuel moyen garanti.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 18 juillet 2002 portant des mesures visant à promouvoir l'emploi dans le secteur non marchand

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge
Porte-parole (FR)
+32 479 15 67 58
Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be